

pourrions obtenir de 10 à 12 sous-marins de l'un ou l'autre des deux types qui nous sont offerts.

(3 février 1988, fascicule n° 25:36)

LA COMPOSITION DE LA FLOTTE

Au moment de la publication du Livre blanc sur la Défense, les autorités ont déclaré qu'elles achèteraient des sous-marins à propulsion nucléaire plutôt qu'une troisième série de frégates de défense anti-aérienne et quatre sous-marins de type conventionnel. Ceux-ci devaient remplacer les trois navires de classe *Oberon* actuellement en service. Le gouvernement a décidé d'acquérir 12 frégates au total, de nouveaux hélicoptères embarqués et des navires de lutte contre les mines. La flotte ainsi constituée totaliserait 20 à 22 navires de guerre, y compris 12 frégates et les sous-marins. Dans un document produit par le ministère de la Défense nationale, on indique que la flotte prévue avant la publication du Livre blanc se composait de quatre sous-marins conventionnels et de trois séries de six, six et huit frégates pour un coût estimatif de 16,4 milliards (en dollars de 1986-1987). Le Livre blanc propose l'acquisition de 10 à 12 sous-marins nucléaires et de 12 frégates au coût de 16 milliards (en dollars de 1986-1987).

COÛT D'ENSEMBLE

Le contre-amiral Anderson a déclaré que, au rythme de dépenses d'environ 300 millions de dollars par année, le coût d'acquisition des sous-marins nucléaires équivaudra à 3 ou 3,5 p. 100 du budget de défense total, somme qui sera amortie sur 27 ans. Les prévisions budgétaires du Ministère pour 1988-1989 s'élèvent à 11,2 milliards de dollars. Le gouvernement a établi à 2 p. 100 le plancher des augmentations des dépenses militaires annuelles, compte tenu de l'inflation. Selon le contre-amiral Anderson :

...Comme la planification de l'acquisition des sous-marins s'étale sur une période beaucoup plus longue que les 15 ans prévus dans le Livre blanc, cela laisse à la disposition des forces terrestres et aériennes un budget supérieur à celui qui leur avait été affecté avant l'étude du Livre blanc.

(25 février 1988, fascicule n° 28:5)

Le prix «barre en mains» des sous-marins comprendra un ensemble d'armements, tout l'équipement sonar et de communication de bord nécessaire, un sonar linéaire remorqué et des pièces de rechange, mais pas de combustible nucléaire supplémentaire. Les dépenses d'infrastructure devront